

CR Réunion préliminaire Etanchéité Local Voile Légère

Dans le cadre de l'étanchéification du Local Voile Légère, le jeudi 5 décembre à 12h, a eu lieu un état des lieux dudit Local Voile Légère et la collecte des besoins exprimés par les utilisateurs.

Etaient présents :

- Xavier Candy,
- Aurore Pufferra
- Gérard Elie

Copie :

- Xavier Candy (X.Candy@Glenans.asso.fr)
- Aurore Pufferra (A.Pufferra@Glenans.asso.fr)
- Gérard Elie (Gerard.Elle@GE-2i.fr)
- Guy Brunet (Guy.Brunet@me.com)
- Hélène Ensuque (HeleneEnsuque@yahoo.fr)

Détail du document ci-après :

1.	Présentation du local	2
2.	Etat du local et des besoins	2
3.	Suggestions d'améliorations :	3
a.	Etanchéité du toit : Simple pose de plaques ondulées bitumées	3
b.	Etanchéité du toit : Création d'une « superstructure ».	3
c.	Autres points à traiter	4
4.	Prochaines étapes	4
a.	Validation de ce document	4
b.	Chiffrage des solutions	4
c.	Choix d'une solution	4
d.	Définition d'un calendrier de réalisation	4
e.	Réalisation	4
f.	Champagne	4

1. Présentation du local

Le local est un cabanon en tôle d'une longueur de 6m, de 3m de largeur et de 2.10m de hauteur au faîte et 1,80m au niveau des cloisons latérales.

Ce cabanon est posé/surélevé sur un lit de parpaings de 15cm de haut, scellés sur une dalle de 6,30m de longueur et d'un peu plus de 3,30m de largeur.

Il est fermé par une porte à deux battants de 1,20m chacun (2.40m d'ouverture) située sur la façade de 3m de large du cabanon, le verrou est un cadenas à clef.

Ce cabanon a un toit à deux pentes avec une poutre faitière en acier zingué de faible épaisseur, au milieu du local (à 3m) se trouvent deux poutres en bois verticales qui font office de jambes de force pour soutenir la toiture.

Une porte latérale, côté gauche en rentrant est condamnée, sur la face intérieure de la porte se trouvent des étagères inamovibles.

Lorsque l'on rentre dans le local, des étagères à gauche font face à une zone (à droite donc) mal agencée au pied de laquelle se trouvent des « racks » en bois jusqu'à 50cm du sol environ, mais pas d'étagères, sur une longueur d'environ 1m50. Puis s'ensuit une allée bordée à droite et à gauche par des étagères surchargées et des trampolines posés à même le sol au milieu de l'allée au fond.

La tôle du local n'excède pas 2mm d'épaisseur.

Ce local n'a pas d'électricité.



"Racks" à l'entrée côté droit

2. Etat du local et des besoins

Lorsque l'on pénètre dans ce local on remarque en premier lieu de nombreux interstices et trous dans la toiture, à partir desquels passe la lumière, et l'eau lorsqu'il pleut.

La porte condamnée à gauche, derrière les étagères n'est pas alignée avec la structure, et semble « défoncée », il manque des rivets aux tôles aux alentours et au niveau de la porte permettant l'infiltration de l'eau et une fragilité du bâtiment et de la porte.

Lorsque l'on s'avance dans l'allée centrale, on perçoit une forte odeur d'humidité liée :

- 1) Aux infiltrations par la toiture
- 2) A l'absence d'aération du local

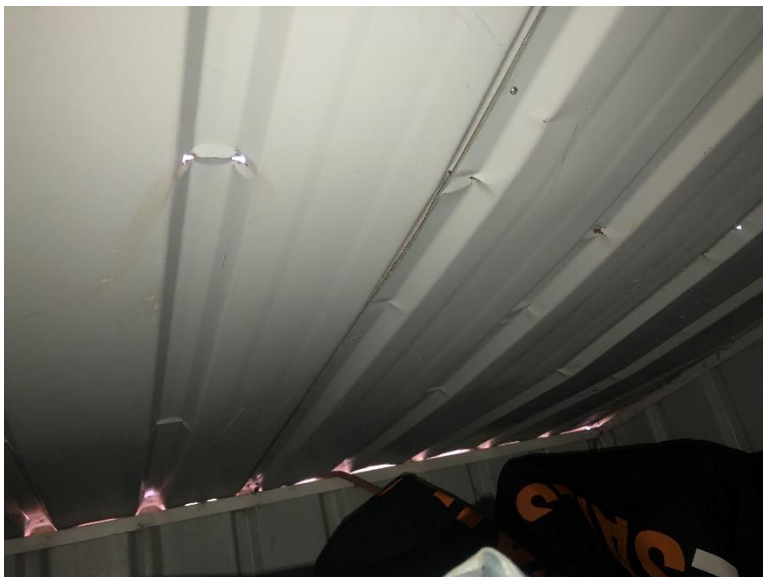
Cette humidité présente un risque (moisissure, corrosion...) pour le matériel entreposé.

Au fond du cabanon, sur la pente gauche, la toiture est tordue, il semble qu'une personne ait marché sur le toit causant une déformation marquée de la tôle, faisant sauter des rivets et créant des ruptures/fissures de 2 ou 3 cm de long dans la tôle, par lesquelles désormais entre la pluie et qui commencent à se corroder.

Si lors des journées pluvieuses de l'eau s'infiltré, lors des journées chaudes il peut également y faire très chaud, l'absence d'aération n'arrangeant rien dans les deux cas.



Porte condamnée - Côté intérieur



Partie tordue et percée de la toiture

Coté extérieur gauche, devant la porte condamnée, une corde est suspendue, elle sert à suspendre les harnais afin de les faire sécher, malheureusement le toit n'avance pas suffisamment pour les abriter du soleil, et ils ont tendance à s'user prématurément sous l'effets des UV. D'autre part il manque de place pour suspendre tous les harnais et ils finissent souvent au sol, ce qui ne les arrange pas non plus.

Lors de la mise en place de la solution retenue, se posera la contrainte d'accès au faite du toit cette toiture supportant difficilement la charge d'une personne.

3. Suggestions d'améliorations :

a. Etanchéité du toit : Simple pose de plaques ondulées bitumées

La pose de plaques ondulées bitumées (Onduline verte par exemple) sur le toit (comme celle des chalets démontables) est une option envisageable.

Les plaques ondulées bitumées Onduline ne sont pas un matériau très lourd (environ 4,5kg/ plaque de 2mx0.81m), toutefois, la charge supplémentaire (environ 20 plaques soit 90kg répartis sur 6mx3m) sur ce toit fragile pourrait présenter un risque dans la durée.

La fixation de plaques ondulées bitumées directement dans la tôle en métal ne semble pas une option aisée à mettre en œuvre (comment clouer dans ce métal fragile ? Visser ? Quid des pointes qui dépasseront à l'intérieur...), il pourrait-être judicieux de fixer des tasseaux sur la tôle, sur lesquels clouer les plaques ondulées bitumées (mais se pose encore la contrainte des pointes qui dépasseront à l'intérieur et de la difficulté d'utiliser un marteau sur ces tôles).

Autre contrainte, les plaques ondulées bitumées ne sont vendues qu'en longueurs de 1m ou de 2m, dans le cas présent le besoin sera de 1m50, et donc il y aura soit un débordement de 50cm, auquel cas il faudrait prévoir de prolonger la toiture avec des tasseaux, ou alors il sera nécessaire de les recouper, ce qui est faisable à la scie sauteuse mais avec un résultat incertain.

Bien sûr, prolonger la toiture au-dessus des harnais pourrait-être une solution pour les abriter, mais le toit étant à cet endroit à 1m80, le prolonger de 50cm placerait le bord du toit à hauteur du visage, ce qui pourrait représenter un danger pour les étourdis.

Enfin, cette solution résoudrait les problèmes d'étanchéité mais ne résoudrait probablement pas les problèmes de température du local.

b. Etanchéité du toit : Création d'une « superstructure ».

Plutôt que de poser directement les plaques bitumées sur le toit du cabanon avec toutes les contraintes et les difficultés que cela représente, il serait judicieux de créer une superstructure en fixant (scellant) des chevrons dans le sol afin de créer une charpente à quelques centimètres au-dessus du cabanon.

Cette charpente, éventuellement avec une seule pente, pourrait sans problème être ensuite recouverte de plaques bitumées répondant au besoin d'étanchéité, et créant de l'ombrage au cabanon lorsque cela est nécessaire.

Remplacer les plaques bitumées par des canisses serait également une possibilité aux apparences un peu plus éco-responsables.

L'avantage de cette solution avec un toit d'une seule pente, serait de permettre d'ajuster sans la couper la longueur de la seconde rangée de plaque bitumée, par simple superposition/recouvrement des plaques.

De plus, du fait des centimètres gagnés en hauteur par la superstructure, cette avancée permettrait d'abriter les harnais du soleil sans descendre trop bas et permettrait de remplacer la corde actuelle par des portants fixés directement sur les chevrons, éventuellement sur deux rangées. L'ensemble aurait une tenue et une apparence meilleure que la solution actuelle.

Il a été proposé également, si cette solution est retenue et que le budget le permet, d'habiller la façade de cette superstructure de planches, comme le local voisin, afin de créer une continuité visuelle et de protéger davantage le cabanon actuel.

c. Autres points à traiter

➡ Aération :

Il faudrait créer une ouverture dans le fond du cabanon afin d'installer une grille d'aération.

➡ Porte condamnée :

Il faudrait poser des rivets au niveau de la porte pour remplacer ceux qui manquent et la consolider afin d'éviter que la situation ne s'aggrave. Principale contrainte, la porte est peu accessible depuis l'intérieur.

➡ Zone mal agencée à l'entrée :

A l'entrée du cabanon, côté droit, il serait utile de créer des étagères jusqu'au plafond, sur une profondeur de 70cm environ, en remplacement des racks existants. Cela permettrait d'exploiter cette place perdue et de réduire l'encombrement de l'allée.

4. Prochaines étapes

a. Validation de ce document

b. Chiffrage des solutions

c. Choix d'une solution

d. Définition d'un calendrier de réalisation

e. Réalisation

f. Champagne